

Le Bureau Communautaire du Grand Narbonne, Communauté d'Agglomération, régulièrement convoqué, s'est réuni en l'Hôtel d'Agglomération à Narbonne, sous la présidence de Maître Didier MOULY

Séance publique du MARDI 12 AVRIL 2022 à 8h30

Date de convocation : 05 AVRIL 2022

Délibération
N°B2022_25

Membres en exercice :	20
Votants :	17
Suffrages exprimés :	17
Pour :	17
Contre :	0
Abstention :	0

SECRETAIRE DE SEANCE : HERAS Guillaume

PRESENTS : BELLOTTI-LASCOMBES Emma, DEVIC Bernard, DURAND Viviane, JAMMES Michel, MARTIN Henri, MONIE Jean-Marie, MONTAGNIER André-Luc, MOULY Didier, PARRA Eric, RIO Jean-Louis, VIALADE Alain

PRESENTS UNE PARTIE DE LA SEANCE : ALVAREZ Jean-Michel, BELART Xavier, HERAS Guillaume, HERNANDEZ Joël, LAPALU Christian, PY Michel,

EXCUSES : GOUIRY Catherine, JANSANA Jean-Marc ; MARTINAGE Fabienne

EXCUSES EN COURS DE SEANCE : ALVAREZ Jean-Michel (délibération B2022_18) ; BELART Xavier (délibération B2022_18) ; HERAS Guillaume (délibération B2022_18) ; HERNANDEZ Joël (délibération B2022_18) ; LAPALU Christian (délibération B2022_18) ; PY Michel (délibération B2022_18)

EXCUSES AVEC PROCURATION :

PROCURATIONS EN COURS DE SEANCE :

Nomenclature Etat : Finances locales - Subventions

OBJET : ÉQUIPEMENTS CULTURELS D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE – LA MÉDIATHÈQUE – Demande de soutien financier de l'Etat au titre de la Dotation générale de décentralisation (DGD) en vue du remplacement du système de sonorisation de l'auditorium de la Médiathèque du Grand Narbonne

Par délibération du Conseil Communautaire N°56 du 26 mai 2003 portant définition de l'intérêt communautaire, la Médiathèque de Narbonne relève de la compétence du Grand Narbonne depuis le 1er septembre 2003.

Ouverte à tous, 42 heures par semaine, la Médiathèque intercommunale propose plus de 180 000 documents, des espaces de consultation et une grande diversité d'animations in situ et hors-les-murs. En 2019, sur 484 actions culturelles proposées, 181 ont été accueillies dans l'Auditorium, soit 1 animation tous les 2 jours.

N°B2022_25

L'auditorium est un espace inhérent au fonctionnement de la Médiathèque (conférences, concerts, spectacles, rencontres, etc.) et un lieu d'accueil des actions du Grand Narbonne (réunions institutionnelles, formations des élus, etc.). Doté de 146 places assises (dont 2 places pour les personnes à mobilité réduite), il est équipé d'une scène et d'un système audio-vidéo complet (vidéoprojecteur, écran, sonorisation).

Malgré une réparation effectuée en 2014, le système de diffusion audio de l'auditorium est aujourd'hui hors service. Il est actuellement remplacé par une enceinte posée sur la scène mais afin de maintenir la qualité des prestations programmées, dans le respect des contraintes de sécurité, le renouvellement de ce matériel est devenu indispensable.

La réalisation de ce projet est estimée à 8112.31€ hors taxes.

Ce projet peut bénéficier d'une subvention de l'Etat au titre du concours particulier de la Dotation générale de décentralisation, variant de 20 à 55%.

Le Grand Narbonne, Communauté d'Agglomération peut s'engager en 2022 sur une prise en charge financière minimale à hauteur de 45%.

A l'unanimité, le Bureau décide :

- De solliciter une aide de l'Etat la plus élevée possible pour le remplacement du système acoustique de l'auditorium de la médiathèque intercommunale,
- D'autoriser Monsieur le Président à signer tout document administratif, technique ou financier nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

**Délibération certifiée
exécutoire compte tenu
de sa transmission en
Sous-Préfecture**

**le : 15/4/2022
et de sa publication
le : 15/4/2022**

Fait et délibéré les mois, jour et an que dessus

**Copie certifiée conforme,
Maître Didier MOULY,**



Maire de Narbonne

**Président du Grand Narbonne,
Communauté d'Agglomération**

